



Les "BRÈVES" de la SA SNCF

CSE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2020 CONSULTATION SNCF IMMO 2021

Retrouvez la déclaration [UNSA-Ferroviaire](#) lue en séance [ICI](#)

L'[UNSA-Ferroviaire](#) tient d'abord à remercier l'ensemble des acteurs qui ont œuvré pour que l'expertise puisse se faire dans les délais avec les contraintes matérielles qui en découlent.

Il est regrettable que toutes les OS n'aient pas eu à cœur de participer au débat lors de la plénière pour défendre les salariés. La CGT a en effet quitté la salle sans soutenir le vote négatif des autres OS.

L'accueil réservé à l'expert par les agents sollicités fut très positif. Les retours, qu'il s'agisse du nombre de participants aux entretiens ou du taux de participation au questionnaire sont élevés.

Ces bons résultats sont d'autant plus encourageants que cette expertise intervient dans un contexte particulier : délais très courts, situation sanitaire et éloignement des équipes en télétravail, activité partielle pour certains agents, simultanéité du questionnaire avec d'autres initiatives telles que l'enquête Ampli.

LES CONSTATS

- Écart entre le taux de participation des équipes des Unités d'Affaires et celui du reste de SNCF IMMO

Cette observation renvoie à l'alerte faite par les élus [UNSA-Ferroviaire](#) au sujet de la prochaine « fusion » de ces services. En effet, celle-ci risque d'être rendue difficile du fait des écarts de cultures et de métiers mais aussi de représentations des métiers entre eux.

La question de savoir « **qui va manger qui** » est encore très présente dans les retours des entretiens. Un travail sur la recherche d'une nouvelle dénomination qui ne réutiliserait pas les anciennes appellations pourrait constituer un plus pour l'adhésion à la construction d'une « maison nouvelle ».

L'[UNSA-Ferroviaire](#) note que la Direction est consciente des écarts significatifs entre DFMET (Direction du Facility Management et de l'Environnement du Travail) et SNCF IMMOBILIER historique comme souligné dans le rapport d'expertise. Elle s'engage à être vigilante sur l'organisation d'actions permettant d'améliorer la situation ou au moins de créer une cohésion d'équipe.

- Enjeux du projet

Les enjeux vont bien au-delà des questions d'organigramme et de fonctionnement. Il est manifeste, comme le souligne l'expert que sans connaître les axes stratégiques économiques et sociaux de la Direction, **il est difficile pour les élus et les salariés d'appréhender le véritable but poursuivi.**

Les élus entrevoient au travers du projet « Global FM » (réorganisation de la partie Direction Environnement de Travail) qu'il reposera sur une montée en puissance du « faire faire » en lieu et place du « faire » actuel et un développement de l'activité qui tend à vendre des prestations aux filiales de la SNCF.

- Impact RH du projet

Il est essentiel de disposer d'une vision claire de l'impact RH du projet, à court mais aussi à moyen et long terme. Or, les données présentées dans le dossier de consultation sont partielles et difficilement exploitables. Elles ne permettent pas aux représentants du personnel d'appréhender le projet de manière pertinente.

La Direction occulte le débat sur l'impact RH au motif que le projet ne « supprime pas de postes mais au contraire en crée 20 ». **Cette affirmation ne reflète en rien la réalité des effectifs à disposition et la complexité des mouvements dans l'ensemble des directions.** De plus, l'impact RH ne se résume pas à la seule notion d'effectifs. Qu'en est-il de la gestion de l'humain dans cette réorganisation (formation, évaluation des RPS, ...) ?

C'est la raison pour laquelle les élus UNSA-Ferroviaire attendent de la Direction la transmission détaillée des variations d'effectifs.



L'expertise met également en évidence **un manque d'autonomie et une charge mentale importante.**

Les agents ont exprimé des inquiétudes notamment vis-à-vis de leur situation personnelle. Ils craignent que la nouvelle organisation n'améliore pas les processus actuels. Ces inquiétudes sont renforcées par le fait de ne pas avoir été associés aux groupes de travail.

Ces observations mettent en évidence le risque que fait peser le projet sur la santé et les conditions de travail des agents en place.

Vos représentants UNSA-Ferroviaire ont demandé à la Direction de s'emparer de ce sujet et de mettre en place les mesures nécessaires pour protéger ses salariés.

La Direction de l'immobilier confirme que certains éléments sont portés à sa connaissance par le rapport d'expertise. Elle s'engage à travailler dans les semaines à venir sur une clarification de la structuration des équipes (liens fonctionnels et managériaux, rôle de chacun, ...).

- Communication aux agents

L'expertise a révélé un niveau d'information des agents hétérogène. Il s'avère que la communication n'a pas été relayée jusqu'à la base. Cette situation illustre l'inégalité générée dans les équipes entre ceux qui maîtrisent totalement leur évolution au 1^{er} janvier 2021 et ceux qui en ignorent tout.

Le débat autour de cette réorganisation est d'autant plus essentiel qu'il se pose dans **un contexte économique critique pour le Groupe qui cherche des marges de manœuvre pour dégager du cash.**

Dans ces conditions, on peut craindre que la vente des actifs immobiliers et les équipes qui les gèrent servent de vecteur d'économie.

Pour les élus **UNSA-Ferroviaire**, **l'organisation présentée dans le dossier SNCF IMMO 2021 est déjà obsolète :**

- En quoi les compétences disponibles au 1^{er} janvier 2021 sont-elles adaptées aux compétences nécessaires à moyen terme ?
- Le périmètre des gestionnaires de site en proximité sera-t-il étendu du fait de la volonté de la Direction de passer du faire au faire faire, avec pour mission le pilotage des contrats de « full FM » et E2MT ?
- Les plans d'actions pour accompagner le projet sont en constante évolution.
- Comment, avec le cadre d'organisation présenté aux élus à ce jour, SNCF IMMOBILIER peut-elle être capable d'absorber la charge de travail actuelle et répondre à l'éventuelle croissance de l'activité (ouverture des prestations aux filiales) ?

À la suite de ces constats, l'UNSA-Ferroviaire porte les revendications suivantes :

- Que chaque agent puisse
 - o Obtenir les informations inhérentes au projet,
 - o Comprendre les enjeux et le calendrier du projet,
 - o Connaitre sa place dans l'organisation 2021,
 - o Obtenir l'ensemble des missions liées aux nouveaux postes,
 - o Appréhender le niveau de charge et les mesures d'accompagnement (formation, coaching...) dans le cas d'évolution métier.
- Qu'un échange régulier, formalisé, structuré avec les CSSCT, d'une part, et le CSE, d'autre part, soit réalisé.

Au regard de l'ensemble de ces éléments et du refus d'un complément d'expertise, l'UNSA-Ferroviaire a voté CONTRE le projet SNCF IMMO 2021 au CSE extraordinaire du 14 décembre 2020.

Audrey GIROD

06 25 31 28 27

girod.a@unsa-ferroviaire.org